

Le transport en commun, permet de véhiculer plusieurs personnes sur un trajet prédéfini. Il est accessible en contrepartie d'un titre de transport (billet, ticket, carte). Retrouvez les liens utiles des réseaux existants sur le département.

## National / Région

Le [TER](#), Transport Express Régional, propose un déplacement en car ou en train. Ce site permet également la recherche sur le réseau national SNCF.

Consultez l'ensemble des tarifs pour voyager sur le réseau TER Pays de la Loire :

- une [recherche multicritères](#) (en fonction de votre trajet, la fréquence et votre profil) et vous propose ainsi les produits les plus adaptés à vos besoins.
- [La liste des tarifs réduits et abonnements possibles](#)
- Sous certaines conditions d'éligibilité, les personnes inscrites à Pôle emploi peuvent bénéficier de l'[acticarte](#) : cette carte délivrée gratuitement, permet de bénéficier d'un tarif réduit très avantageux sur les trajets en train dans la région Pays de la Loire

## Département

Le [réseau Anjou-Bus](#) assure le transport des voyageurs sur l'ensemble du département de Maine-et-Loire, à l'exception des agglomérations urbaines d'Angers, de Cholet et de Saumur qui ont leur propre réseau.

Il fonctionne toute l'année pour les lignes principales (lignes 1 à 26 + ligne 60), uniquement durant l'année scolaire pour les autres. Le réseau a des horaires d'hiver (de septembre à juin) et d'été (de juillet à août).

Consultez les [plans et fiches horaires du réseau Anjou Bus](#). Vous pouvez également avoir des renseignements en téléphonant à la gare routière de votre ville.

Consultez l'ensemble des [tarifs du réseau Anjou bus](#).

## Agglomérations

Les 3 grandes agglomérations du département que sont **ANGERS**, **CHOLET** et **SAUMUR** mettent à votre disposition des réseaux de bus urbain. Afin d'en faciliter l'accès, chacune propose un site internet permettant de trouver le trajet de bus le plus adapté soit par une recherche d'itinéraire soit par la mise à disposition des horaires des lignes.

Consultez les tarifs :

- pour Angers, le [réseau irigo](#)
- pour Cholet, le [réseau Choletbus](#)
- pour Saumur, le [réseau Agglobus](#)

## Transport à la demande (TAD)

Le transport à la demande est un réseau de transport complémentaire aux transports en commun existant. Il complète les lignes régulières ou relie des communes non desservies.  
Ce service se déclenche sur réservation de l'utilisateur.

## Documents

- [guide deplacement 49](#) <sup>aire</sup> (.pdf - 3.08 mo)